



CONFÉDÉRATION SUISSE
 BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
 EXPOSÉ D'INVENTION



Publié le 1^{er} août 1941

Demande déposée: 7 mai 1940, 20 h. — Brevet enregistré: 15 mai 1941.

BREVET PRINCIPAL

Henri COLOMB, Lausanne, et TAVANNES WATCH CO. S. A.,
 Tavannes (Suisse).

Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure à tirette.

Dans les mouvements ronds ou de forme des montres-bracelets, la tirette et la bascule de mise à l'heure occupent en élévation, c'est-à-dire dans le sens perpendiculaire au plan du cadran, et en égard à la roue de minuterie, une position telle que le sautoir destiné à fixer les diverses positions de la tirette sert à la fois de pont à la bascule, à la roue de minuterie précitée et au renvoi de mise à l'heure.

Dans les montres de poche, dans lesquelles la place ne fait pas défaut, on prévoit généralement un pont pour les mobiles de mise à l'heure et, à côté de celui-ci, un sautoir indépendant situé pratiquement dans le même plan.

La présente invention prévoit une disposition telle des organes cités plus haut, que, par l'abaissement de la tige de remontoir, d'entre les mobiles de mise à l'heure, au moins le renvoi commandé par le pignon coulant puisse être maintenu en place par un

pont empiétant sur le sautoir, et fixé comme lui à la platine.

Le sautoir, placé ainsi partiellement sous le pont, se trouve pratiquement dans le plan des mobiles de mise à l'heure, soit plus loin du cadran que dans les constructions connues jusqu'ici, la bascule et la tirette suivant, bien entendu, ce déplacement autorisé par l'abaissement de la tige de remontoir. Cette disposition permet enfin d'abaisser du côté du mouvement tout ou partie de la région périphérique de la platine en regard du cadran et de réaliser ainsi, en modelant ce dernier suivant la platine, une boîte plus plate, puisque la lunette peut être rapprochée du cadran de la quantité enlevée à la platine.

Le dessin annexé montre une forme d'exécution de l'objet de l'invention donnée à titre d'exemple.

La fig. 1 est une vue partielle d'une pièce d'horlogerie dont le cadran enlevé laisse voir le mécanisme de remontoir et la minuterie.

La fig. 2 est une coupe correspondante, menée par l'axe de la tige de remontoir, le côté cadran étant en dessous.

La fig. 3 est une vue de la cage correspondant à la pièce d'horlogerie représentée à la fig. 1.

Les positions de la tirette 1, commandée par le déplacement axial de la tige de remontoir 2, sont fixées par le ressort proprement dit 3 du sautoir 4. Ce dernier est constitué de manière à entourer partiellement la roue de minuterie 5 et le renvoi de mise à l'heure 6, dans le plan desquels il se trouve. Ce renvoi est commandé par le pignon coulant 7. En trois endroits, aux deux extrémités et par son ressort 3, le sautoir empiète sur la bascule 8, qu'il sert ainsi à maintenir en place. Le pont de mise à l'heure 9 empiète à son tour sur le sautoir 4 et sert ainsi à le maintenir, les deux vis 10 étant communes à la fixation de ces deux éléments sur la platine 11. Il pourrait également n'y avoir qu'une seule vis de fixation commune aux-dits éléments.

Comme on le voit, la construction décrite a été rendue possible par l'abaissement de la tige de remontoir. Celle-ci se trouve en effet le plus éloigné possible du cadran, ce qui a permis d'abaisser à leur tour la tirette et la bascule, puis le sautoir, et d'amener ce dernier sous le pont de minuterie. La coupe de la fig. 2 montre clairement comment ces organes s'échelonnent, permettant de biseauter la platine en 12.

Le bloc correspondant, représenté à la fig. 3, montre du reste clairement l'importance de ce biseau désigné ici par 13 et qui, en coopération avec une surface périphérique sphérique 14 amincit notablement la pièce sur tout son pourtour.

En utilisant en outre une tige de remontoir en deux tronçons, dite brisée, qui permet d'avoir une vis de tirette à fleur de la tirette et en modifiant les formes de cette dernière et de la bascule, de manière à permettre au sautoir de travailler directement avec l'extrémité de la tirette, il serait possible d'accentuer encore l'incliné du biseau de la platine, et, par suite, d'abaisser davantage le cadran du côté des ponts, ainsi que la lunette de la boîte.

REVENDEICATION :

Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure à tirette, dans lequel les différentes positions de celle-ci sont fixées par un sautoir, caractérisé par un éloignement tel de la tige de remontoir du cadran, que d'entre les mobiles de mise à l'heure, au moins le renvoi commandé par le pignon coulant puisse être maintenu en place par un pont empiétant sur le sautoir et fixé comme lui à la platine.

SOUS-REVENDEICATIONS :

1. Mécanisme selon la revendication, caractérisé en ce que le sautoir entoure partiellement un des mobiles de mise à l'heure au moins.

2. Mécanisme selon la revendication, caractérisé par au moins un organe de fixation commun du sautoir et du pont de minuterie à la platine.

3. Mécanisme selon la revendication, caractérisé par une tige de remontoir en deux tronçons et par une tirette avec laquelle le ressort de sautoir travaille directement.

Henri COLOMB.

TAVANNES WATCH CO. S. A.

Mandataires: IMER, DÉRIAZ & Cie., Genève.



